

Tribal Enduro Kids Gémenos

Règlement de l'épreuve

Dimanche 14 Mai 2023 Enduro Kids de Gémenos.

Lieu: 13420 Gémenos – Parc Albertas à Gémenos. (Centre village).

Buvette et Restauration sur place, tous les enfants auront droit à un sandwich et une boisson.

PEK (9 à 16 ans): Récompenses et Trophées pour les 3 premiers de chaque catégorie d'âge garçons et filles séparés.

JUNIORS (17-18 ans): Récompenses et Trophées pour les 3 premiers de chaque catégorie d'âge garçons et filles séparés.

Mini Kids (5-6 ans et 7-8 ans): Récompenses et Trophées pour les 3 premiers de chaque catégorie d'âge garçons et filles ensemble. (course mixte pour les mini Kids).

Pour les 5-6 ans, un parent sportif pourra suivre son enfant à pieds ou à vélo durant la descente en colline.

Programme prévisionnel: (Le programme pourra être modifié).

Reconnaissance UNIQUEMENT le Samedi 13 Mai après-midi à PIED (Pas de reconnaissance à Vélo).

PEK et JUNIORS: Format 1 seule spéciale longue avec 2 Chronos.

Total des 2 chronos pour le classement final.

5-6 ans: 1 spéciale en colline et un parcours dans le Parc Albertas.

9-18 ans:

08H00 Accueil

09H15 Départ en direction de la spéciale (3,5 kms environ) dans l'ordre des plaques

10H00 Départ Chrono 1

11H30 Départ Chrono 2

5-8 ans:

09H00 Accueil

10H00 Départ en direction de la spé1 (1 km)

10H30 Départ Spé 1

13H30 Départ Spé 2

Les enfants de 5 à 8 ans seront accompagnés à pieds par leurs Parents en haut de la spéciale 1 et récupérés à l'arrivée de cette dernière.

15H30 Remise des récompenses.

Equipement obligatoire:

9-16 ans: Gants longs, protection dorsale, genoux et coude, casque intégral, masque.

5-8 ans: Gants, protections dorsale genoux coudes conseillés, casque jet ou intégral.

Les compétiteurs doivent posséder une licence à jour FFC ou fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins de 6 mois.

Une autorisation parentale est obligatoire.

Annulation et remboursement:

Tout engagement est personnel, ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement à part deux conditions : un accident ou une maladie grave nécessitant une hospitalisation. (fournir un justificatif).

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation. La responsabilité de l'organisateur ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, la présente compétition devrait être modifiée, écourtée ou annulée. L'organisation décline toutes responsabilités en cas de pertes ou de vols de matériel d'un concurrent, dans toutes les circonstances de la course.